**Intervention de Sophie Taillé Polian au Conseil Municipal du 20 avril 2020**

Mes chers collègues. Depuis plusieurs semaines, la France et Villejuif sont entrés dans une période de crise majeure : crise sanitaire aigüe en ce moment même, un déconfinement qui s’annonce complexe, une crise économique majeure qui viendra très certainement ensuite et qui touche déjà bon nombre de foyers . J’exprime mon soutien aux malades, aux personnels mobilisés (les soignants bien sûr, tous les personnels qui oeuvrent pour que notre quotidien soient préservé, personnels municipaux bien sûr).

Je m’exprime au nom de trois groupes les groupes municipaux de Villejuif : Avenir à Villejuif/EELV, Communistes, front de gauche, citoyen, Socialiste/Génération.s.

Nous sommes dans un esprit de responsabilité. Vous nous y appelez aujourd’hui, mais il aura quand même fallu attendre notre initiative pour que vous en appeliez à nous, et nous venons d’entendre certains de vos adjoints, qui nous ont expliqué à quel point ils avaient été mis de côté.

Le 7 avril, nos trois groupes municipaux, avec d’autres élus, ont exigé la tenue d’un conseil municipal dans les 6 jours, conformément à l’ordonnance du 1er avril dernier relative à l’organisation des pouvoirs publiques par temps de confinement. Nous regrettons donc que le maire n’ait pas pris cette initiative, et que cette réunion ne soit pas organisée en visio conférence et à un horaire plus approprié aux gens qui travaillent ou qui télé-travaillent, ce qui rendrait plus aisé le suivi par les élu-es, et les citoyens et citoyennes. Dont acte, nous souhaiterions que si d’autres réunions ont lieu, elles puissent être organisées avec les meilleurs outils techniques dont nous disposons aujourd’hui, au service de la démocratie.

En outre, nous ne souhaitons pas un conseil municipal qui durerait des heures, aussi éviterons-nous toute polémique.

Pourquoi avons-nous souhaité l’organisation du Conseil Municipal?

Depuis le 30 septembre dernier, le maire n’a plus de majorité municipale. Il restait 30 millions à dépenser d’ici la fin de l’année mais le budget qu’il proposait a été repoussé. Le 26 novembre, il ne présentait pas de budget pour finir l’année 2019, et demandait aux oppositions, devenues majoritaires, de lui laisser finir son mandat en expédiant les affaires courantes, ce que nous avons accepté « dans un esprit républicain ».

Mais ni en décembre, ni en janvier, février ou début mars il ne convoquait de conseil municipal. Aucun budget 2020 n’a donc été voté ! Et le 15 mars, les listes présentées par nos trois groupes ont, au total, obtenu plus de 50% des voix. Ainsi, situation ô combien paradoxale, un Maire minoritaire dans son Conseil Municipal, qui devrait donc s’appuyer davantage sur l’assemblée dont il tient ses pouvoir, et qui, au contraire, ne le convoque pas, et ne lui donne aucune information sur son action, ni avant, ni depuis la crise.

Devant le confinement, nous avons d’abord eu le sentiment que la municipalité est restée passive. C’est le mouvement associatif, l’économie sociale et solidaire, qui a pris le relais auprès des habitants.

Notre convocation d’un conseil municipal a précisément pour but de mieux comprendre l’action de la municipalité, et de proposer un certain nombre de mesures qui nous semblent s’imposer. Par exemple, dans certaines collectivités, des aides aux familles qui n’ont plus accès à la restauration scolaire et ont donc des problèmes pour nourrir les enfants sont déjà mises en oeuvre, à Villejuif nous restons dans l’attente…

En outre, L’ordonnance du 1er avril prévoit, dans un souci démocratique légitime, que le conseil municipal puisse assurer le contrôle de l’exercice de ses délégations dans cette période de crise. Un dispositif spécifique de convocation de l’assemblée délibérante aux fins de contrôle de l’usage des délégations est ainsi prévu. Chacun doit jouer son rôle : celui du Conseil Municipal est de contrôler l’exécutif, c’est donc ce que nous entendons faire.

Mais nous entendons aussi proposer.

Nous avons donc inscrit à l’ordre du jour le financement des associations avec augmentation des subventions pour les associations humanitaires.

Nous formulerons toute une série de nouvelles propositions pour organiser la solidarité, la production et distribution de masques, avec les moyens massifs dont dispose la municipalité, de par le professionnalisme de ses agents et du Centre Communal d’Action Sociale, et le large reliquat budgétaire non dépensé au 30 septembre. En particulier, nous proposerons un large examen des conditions auxquelles il serait possible de rouvrir les écoles, sans danger de « deuxième vague », au 11 mai.

Pour ne pas rajouter la crise à la crise, nous avons fait le choix de ne pas retirer au Maire l’ensemble des pouvoirs exécutifs qui lui avaient été conférés en 2014. Cela serait en notre pouvoir, mais nous nous contenterons de la limiter aux pouvoirs nécessaires à la gestion de la crise sanitaire d’exceptionnelle gravité que nous connaissons. Vous nous proposez des modalités de travail en commun : nous sommes disponibles pour cela, mais seulement si nous en définissons les modalités de travail avec vous. La confiance est difficile à rétablir, alors que nous avons du vous obliger à convoquer ce conseil municipal.

Face à la crise que nous traversons, et aux enjeux majeurs d’un déconfinement qui s’annonce complexe, nous répondons présents, dans notre rôle de conseillers municipaux, car le plus important est bien évidemment pour nous l’intérêt et la protection des villejuifois et des villejuifoises.

**Sophie Taillé Polian**

 **Pour les Groupes municipaux de Villejuif :
Avenir à Villejuif/EELV,
Communistes, front de gauche, citoyen**

**Socialiste/Génération.s**